

NOTICE D'INSTALLATION MANUALE D'INSTALLAZIONE TECHNISCHE BESCHREIBUNG MANUAL DE INSTALACION

221-21X



Emetteur universel

F
p. 2

Trasmittitore universale

I
p. 20

Technikmelder

D
S. 38

Emisor universal

E
p. 56

Sommaire

Présentation 2

Préparation 4

Paramétrages par défaut 5

Apprentissage 6

Paramétrages avancés 8

Raccordement 12

Fixation 13

Test de fonctionnement 16

Maintenance 18

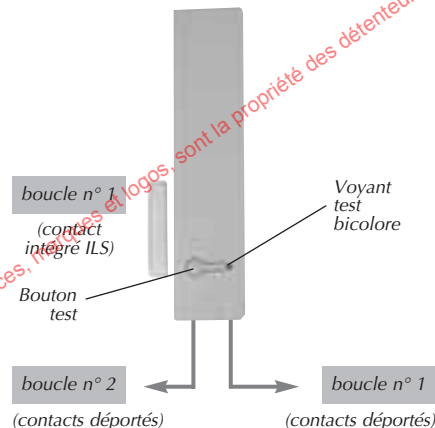
Caractéristiques 19

Présentation

L'émetteur universel est équipé

- D'un contact magnétique intégré (interrupteur à lame souple ; type ILS), permettant une détection d'ouverture.
- D'un bornier n° 1, permettant de raccorder des contacts déportés du type NF ou NO.
- D'un bornier n° 2, permettant de raccorder des contacts déportés du type NF ou NO.
- D'un bouton test et d'un voyant test bicolore en face avant.

L'émetteur universel permet de gérer 2 boucles de détection, et ce de façon totalement indépendantes. Chacune de ces 2 boucles permet aussi bien des applications de type détecteur, que des applications de type commande.



2 boucles indépendantes	Application de type détecteur	Application de type commande
Boucle n° 1	utilisation du contact intégré ILS ou utilisation du bornier n° 1	utilisation du bornier n° 1
Boucle n° 2	utilisation du bornier n° 2	utilisation du bornier n° 2



Lors du mode test le voyant rouge est associée à la boucle n° 1 et le voyant vert est associée à la boucle n° 2.

Présentation

Applications de type détecteur

- **Détecteur d'ouverture** : utilisation de contact d'ouverture (de type en saillie, encastré, grand espacement...).
- **Détecteur de volet roulant** : utilisation de contact spécifique pour volet roulant. **possible uniquement sur la boucle n° 2.**
- **Détecteur de bris de vitre** : utilisation de capteur de bris de vitre du type piézo-électrique.
- **Détecteur de mouvement** : utilisation de capteur de mouvement (technologie Infra Rouge passif, Infra Rouge actif, hyperfréquence...).
- **Tapis contacts.**
- **Détecteur d'incendie** : utilisation de capteur incendie.
- **Détecteur technique** : utilisation de capteur de dommages techniques (inondation, coupure secteur, panne congélateur, hors gel, fuite de gaz...).

Applications de type commande

- Emetteur marche arrêt automatique à l'aide d'une **horloge de programmation.**
- Emetteur marche arrêt à l'aide d'un **contacteur à clé.**
- Emetteur alerte ou alerte silencieuse à l'aide d'un contact.
- Emetteur alarme incendie à l'aide d'un bouton poussoir.

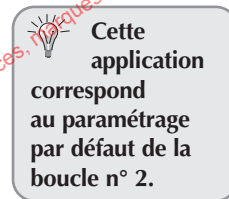
Voici 4 exemples d'application.

Rappel : les 2 boucles sont indépendantes et il est possible d'utiliser soit une seule boucle, soit les 2.

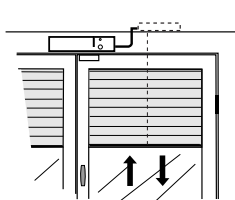
• **Exemple n° 1** : détecteur technique sur la boucle n° 1 (utilisation du bornier n° 1).



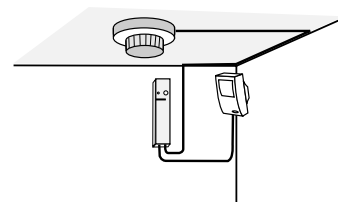
• **Exemple n° 2** : commande marche arrêt à l'aide d'une horloge de programmation sur la boucle n° 2 (utilisation du bornier n° 2).



• **Exemple n° 3** : détecteur d'ouverture sur la boucle n° 1 (utilisation du contact intégré) + détecteur de volet roulant sur la boucle n° 2 (utilisation du bornier n° 2).



• **Exemple n° 4** : détecteur d'incendie sur la boucle n° 1 (utilisation du bornier n° 1) + détecteur de mouvement sur la boucle n° 2 (utilisation du bornier n° 2).



Préparation

Ouverture

- Soulever le cache vis (fig. 1).
- Enlever la vis en face avant (fig. 2).

Fig. 1

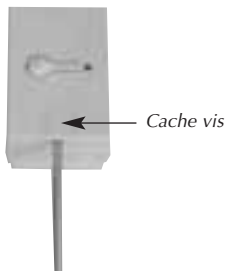
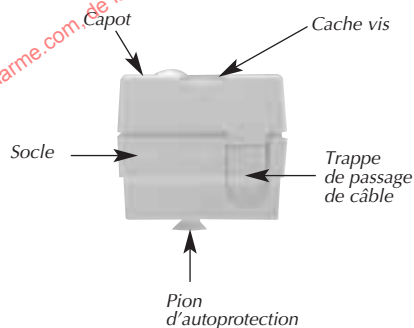
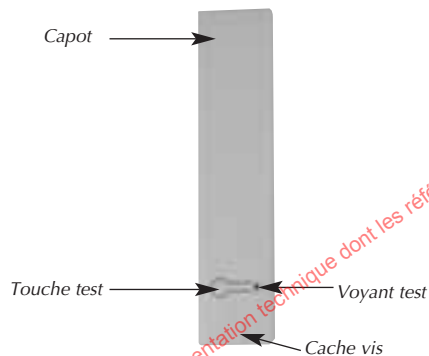


Fig. 2

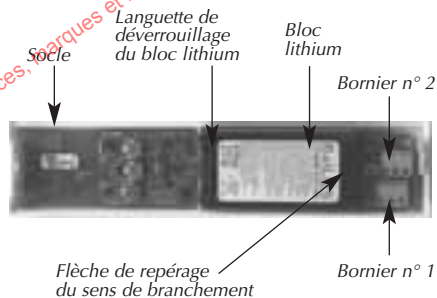


Recommandations (cf. § Maintenance)



Alimentation

La connexion du bloc lithium s'effectue par clipsage (cf photo ci-dessous). Une flèche de repérage sur le bloc lithium indique le sens de branchement.



A la mise sous tension, le détecteur effectue un autotest.

Si l'autotest est :

- correct, le voyant s'éclaire 2 s,
- en défaut, le voyant clignote toutes les 5 s.



**Raccorder le(les) contact(s)
déporté(s) avant de connecter
l'alimentation (cf. § Raccordement).**

Paramétrages par défaut

En sortie usine, l'émetteur universel possède un paramétrage par défaut sur chaque boucle.

Si le (les) paramétrage(s) par défaut correspond(ent) à l'application de l'émetteur universel, effectuer l'opération d'apprentissage avec la centrale de la(les) boucle(s).

Boucle n° 1 : application détecteur technique (utilisation du bornier n° 1)

- type de capteur déporté : NO (valeur du paramètre par défaut = 6),
- type de détecteur : dommage technique (valeur du paramètre par défaut = 6),
- pas d'inhibition après chaque détection : inhibition inactive (valeur du paramètre par défaut = 1),
- niveau d'alarme : spécifique à un détecteur technique (cf. livret système).

Boucle n° 2 : application commande marche/arrêt (utilisation du bornier n° 2)

- type de contact déporté : commande bistable NF (valeur du paramètre par défaut = 5),
- ordre émis sur activation de la boucle : Marche totale (valeur du paramètre par défaut = 23),
- ordre émis sur désactivation de la boucle : Arrêt totale (valeur du paramètre par défaut = 21).



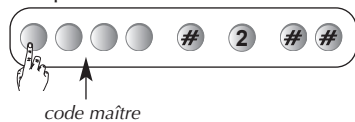
Dans tous les autres cas, il est impératif d'effectuer d'abord le paramétrage de la boucle avant son apprentissage avec la centrale.
Se reporter dans ce cas au chapitre paramétrages avancés

Apprentissage

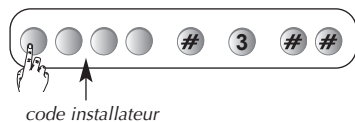
L'apprentissage de l'émetteur universel permet d'établir la reconnaissance, d'une boucle par la centrale. **Si les 2 boucles sont utilisées, il est obligatoire de réaliser les 2 étapes d'apprentissage.**

Selon l'appalication, chaque boucle sera identifiée soit en tant que détecteur, soit en tant qu'organe de commande.

Pour effectuer le(s) apprentissage(s) de l'émetteur universel, **la centrale doit être en mode installation.** Si ce n'est pas le cas composer au niveau de la centrale :



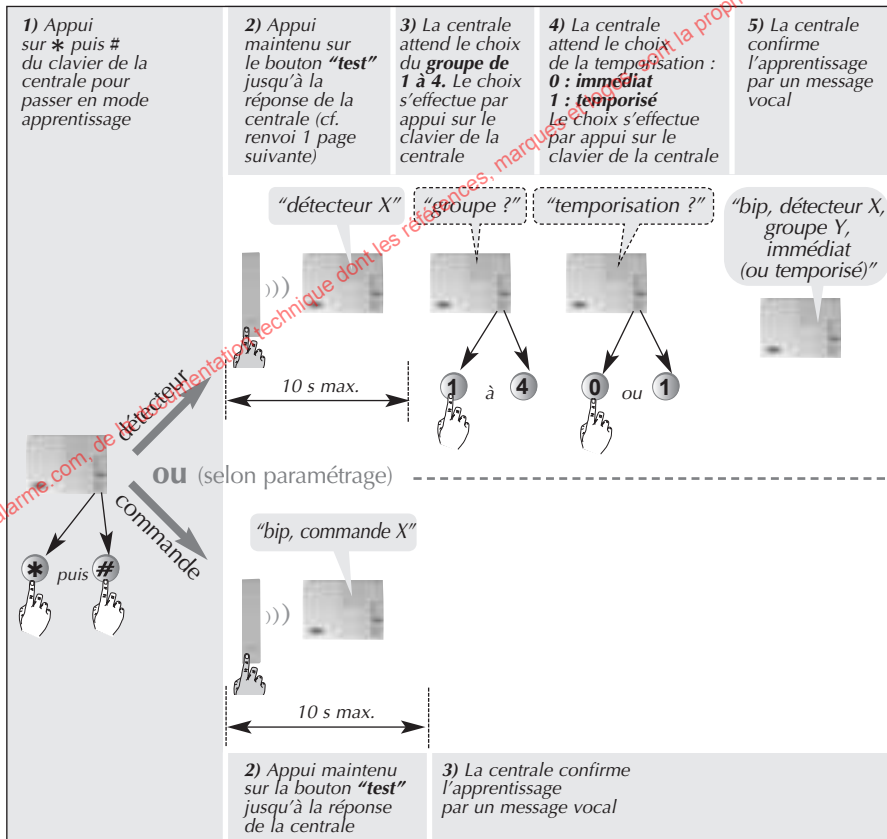
puis composer :



La centrale signale une erreur de manipulation par 3 bips courts ; dans ce cas, reprendre la séquence d'apprentissage à son début.

Apprentissage de la boucle n° 1

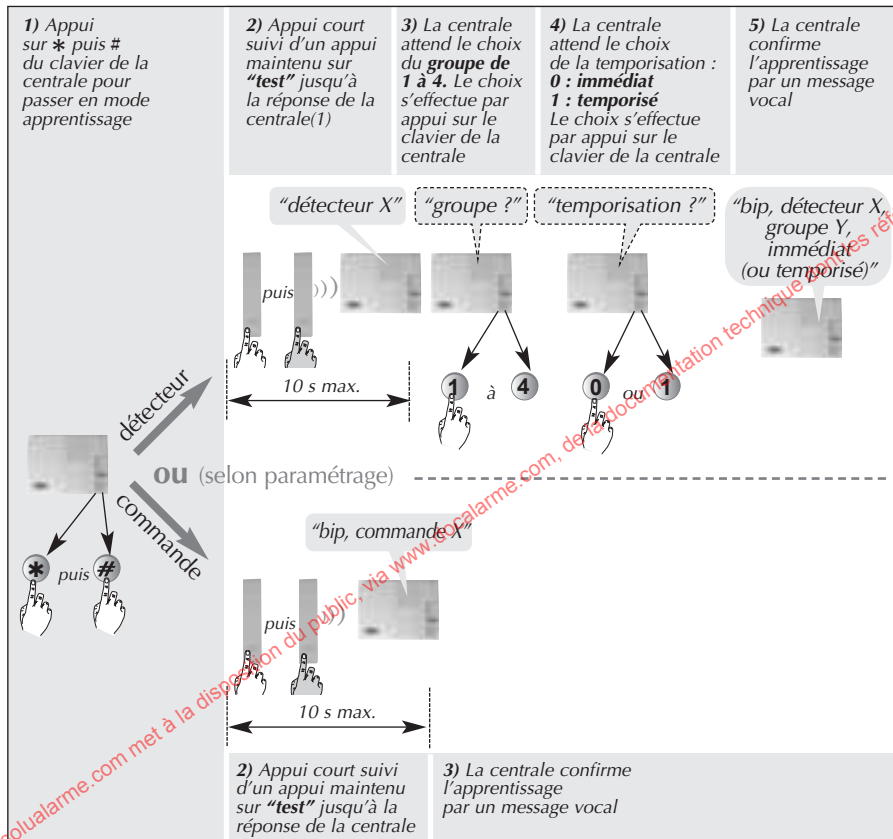
- Réaliser la séquence d'apprentissage décrite ci-dessous :



Apprentissage

Apprentissage de la boucle n° 2

- Réaliser la séquence d'apprentissage décrite ci-dessous :



- (1) • Pour un détecteur technique : **"Détecteur technique X"**.
 • Pour un détecteur incendie : **"Détecteur incendie X"**
 Avec ces 2 applications, il n'y a pas d'étapes 3, 4 et 5.

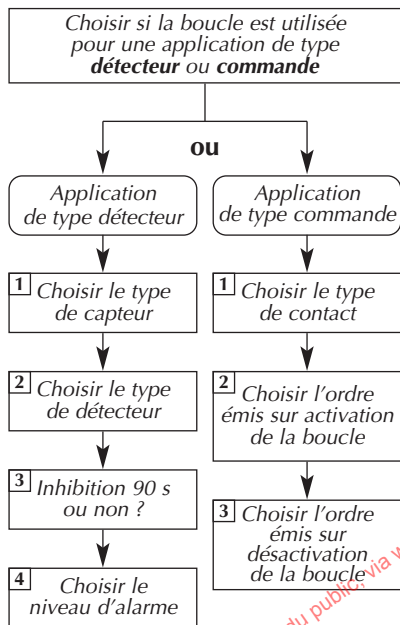


Lors de l'apprentissage, l'éclairage du voyant indique sur quelle boucle s'effectue le paramétrage :

- voyant éclairé rouge = boucle n° 1,
- voyant éclairé vert = boucle n° 2.

Paramétrages avancés

En quoi consiste le paramétrage d'une boucle ?



Il est impératif d'effectuer d'abord le paramétrage d'une boucle avant son apprentissage avec la centrale.

Paramétrages pour une application de type commande

Type de paramétrage	N° du paramètre		Options de paramétrage	Valeur du paramètre	Options de paramétrage (suite)	Valeur du paramètre
	boucle n° 1	boucle n° 2				
1/ Type de(s) contact(s) déporté(s)	1	5	Commande monostable NO	2	Arrêt Groupe - - - 4	145
			Commande monostable NF	3	Arrêt Groupe 1 - - 4	147
			Commande bistable NO	4	Arrêt Groupe - 2 - 4	149
			Commande bistable NF	5 (*)	Arrêt Groupe 1 2 - 4	151
2/ Ordre émis sur activation de la boucle (pour une commande monostable ou bistable)	2	6	Pas d'ordre émis	1	Arrêt Groupe - - 3 4	153
			Arrêt Total	21 (*)	Arrêt Groupe 1 - 3 4	155
			Alerte	22	Arrêt Groupe - 2 3 4	157
			Marche Totale	23 (*)	Arrêt Groupe 1 2 3 4	159
			Alerte silencieuse	24	Marche Groupe 1 - - -	163
			Marche Partielle 1	25	Marche Groupe - 2 - -	165
			Marche Partielle 2	27	Marche Groupe 1 2 - -	167
			Alarme incendie	32	Marche Groupe - - 3 -	169
			Marche Présence	33	Marche Groupe 1 - 3 -	171
			Sonnette	38	Marche Groupe - 2 3 -	173
et/ou 3/ Ordre émis sur désactivation de la boucle (pour une commande bistable)	ou	ou	Appel sonore	42	Marche Groupe 1 2 3 -	175
			Etat système	129	Marche Groupe - - - 4	177
			Arrêt Groupe 1 - - -	131	Marche Groupe 1 - - 4	179
			Arrêt Groupe - 2 - -	133	Marche Groupe - 2 - 4	181
			Arrêt Groupe 1 2 - -	135	Marche Groupe 1 2 - 4	183
			Arrêt Groupe - - 3 -	137	Marche Groupe - - 3 4	185
			Arrêt Groupe 1 - 3 -	139	Marche Groupe 1 - 3 4	187
			Arrêt Groupe - 2 3 -	141	Marche Groupe - 2 3 4	189
			Arrêt Groupe 1 2 3 -	143	Marche Groupe 1 2 3 4	191

(*) paramétrages par défaut de la boucle n° 2

Paramétrages avancés

Paramétrages pour une application de type détecteur

Type de paramétrage	N° du paramètre		Options de paramétrage	Valeur du paramètre		Applications
	boucle n° 1	boucle n° 2		boucle n° 1	boucle n° 2	
1/ Type de(s) capteur(s) déporté(s)	1	5	Boucle inactive	1	1	Contact d'ouverture
			Capteur sans gestion des issues NO	6 (*)		Applications autres que détecteur d'ouverture (ex. : détecteur technique)
			Capteur sans gestion des issues NF	7		Applications autres que détecteur d'ouverture
			Capteur avec gestion des issues NO	8		Détecteur d'ouverture
			Capteur avec gestion des issues NF	9		Détecteur d'ouverture
			Contact intégré ILS = boucle n° 1	12	-	Détecteur d'ouverture
Capteur volet roulant = boucle n° 2	-	12	Détecteur de volet roulant			
2/ Type de détecteur	2	6	Autre détecteur d'intrusion	1		Détecteur de mouvement Contact de choc Tapis contact Détecteur de bris de vitre
			Détecteur d'intrusion protégeant une issue	2		Détecteur d'ouverture
			Détecteur volet roulant	3		Détecteur volet roulant
			Détecteur incendie	5		Détecteur incendie
			Détecteur technique	6 (*)		Détecteur inondation Détecteur coupure secteur Détecteur panne congélateur Détecteur hors gel Détecteur fuite de gaz
3/ Inhibition 90 s	3	7	Inactif	1 (*)		Aucune inhibition
			Actif	2		Inhibition du détecteur 90 s après la 1 ^{re} émission
4/ Niveau d'alarme	4	9	Intrusion	1		Niveau d'alarme géré par la centrale
			Préalarme forte	2		
			Préalarme faible	3		

(*) paramétrages par défaut de la boucle n° 1

Paramétrages avancés

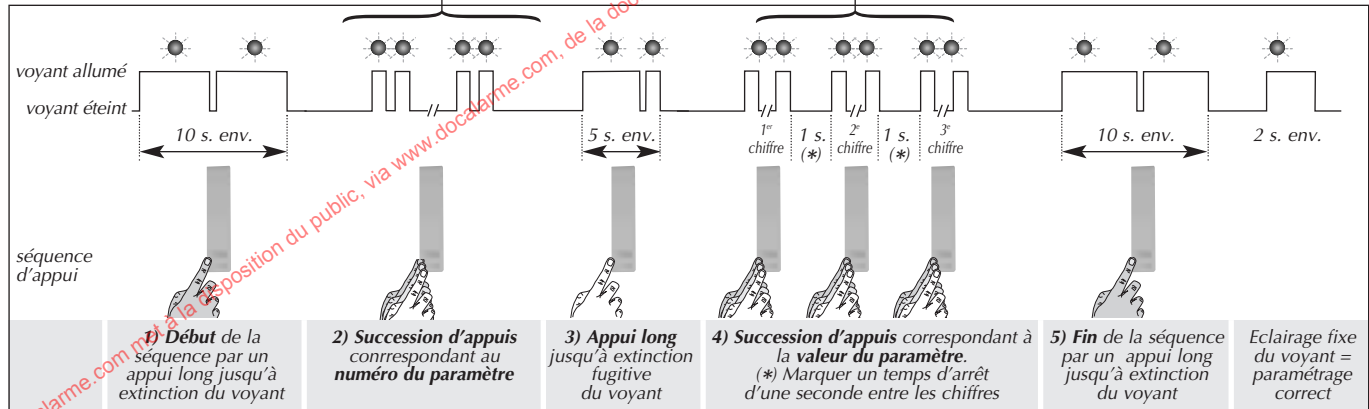
A compléter selon la(les) application(s) à réaliser

Application	Boucle	N° du paramètre	Valeur du paramètre
	n° 1	1	
		2	
		3	
		4	
	n° 2	5	
		6	
		7	
		8	
		9	



Il faut réaliser les paramétrages pour chaque boucle.

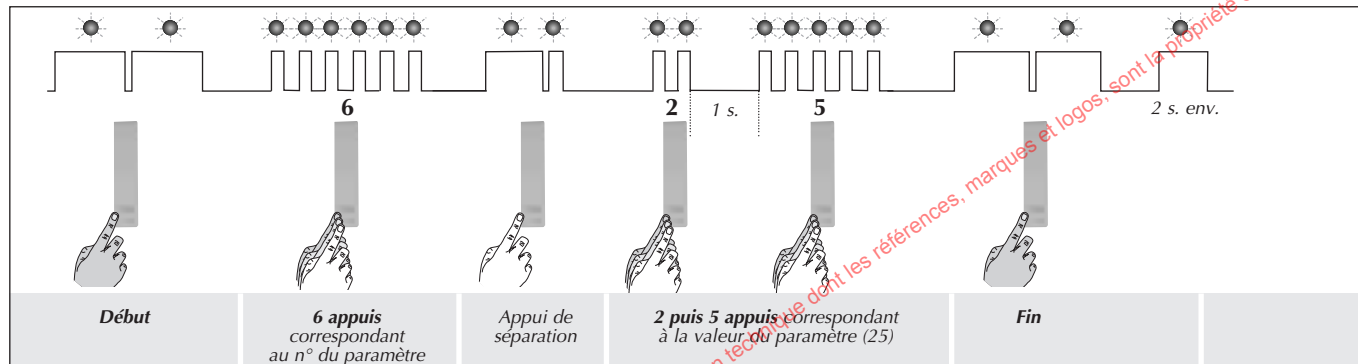
Séquence de paramétrage



Paramétrages avancés

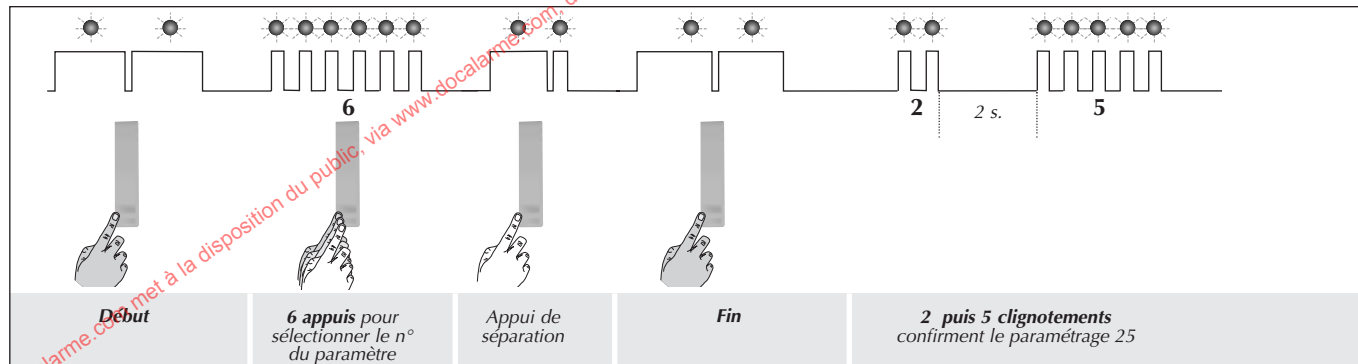
Exemple de paramétrage

Paramétrer l'ordre de marche partielle 1 sur activation de la boucle n° 2 (cf. tableau page 8)



Vérification du paramétrage

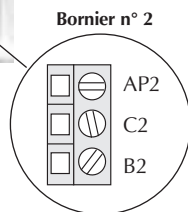
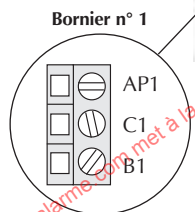
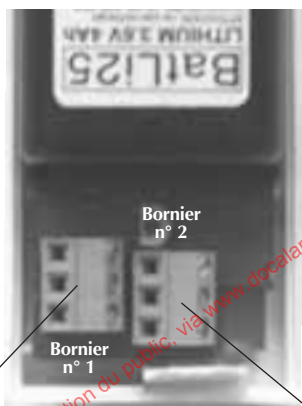
La vérification s'effectue en sélectionnant le n° du paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



Raccordement

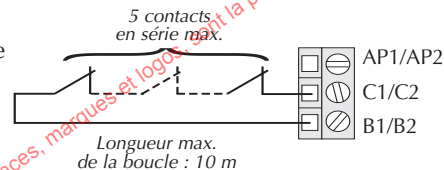
Les borniers de raccordement n° 1 et n° 2 possèdent 3 bornes

- Autoprotection (AP1 et AP2) : borne de raccordement de la boucle d'autoprotection (protection en cas de coupure du fil du (des) contact(s) déportés),
- Commun (C1 et C2) : borne commune,
- Boucle (B1 et B2) : borne de raccordement de la boucle de détection ou de commande selon les paramétrages effectués (cf. chapitre Paramétrage).

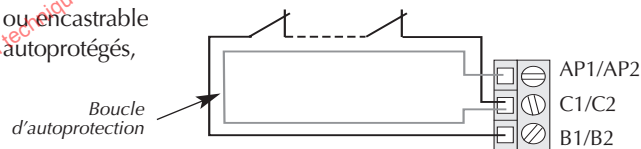


Raccordement de plusieurs types de contacts déportés

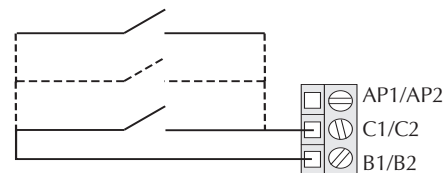
- **Contacts NF câblés en série :**
 - contacts d'ouverture en saillie
 - ou encastrable,
 - capteur bris de vitre (piezo-électrique),
 - capteur de chocs
 - autres capteurs spécifiques



- **Contacts NF autoprotégés câblés en série :**
 - contacts d'ouverture en saillie
 - ou encastrable autoprotégés,



- **Contacts NO câblés en parallèle :**
 - tapis contact



Le raccordement d'une boucle autoprotégée doit être effectué avant le branchement de la pile. La reconnaissance de cette dernière se fait alors automatiquement lors du branchement de la pile.

Fixation

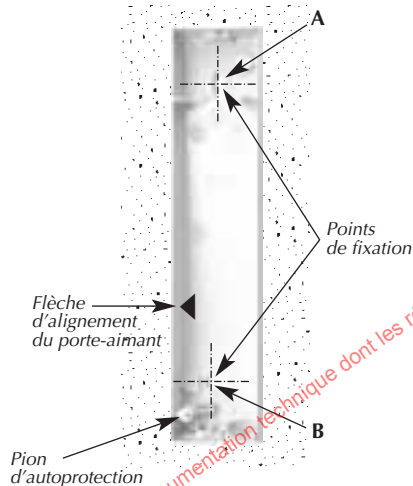
Fixation de l'émetteur universel et du contact intégré

L'émetteur doit être placé :

- à l'intérieur,
- de préférence fixé sur le dormant de l'issue à protéger à au moins 1 m du sol,
- éloigné de toute source de parasites (compteur électrique, masse métallique...).

La fixation :

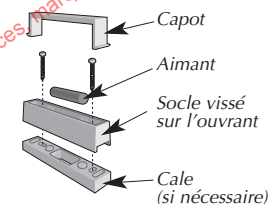
- ① fixer le socle au mur muni de son pion d'autoprotection avec 2 vis, **A** et **B**,
- ② positionner le capot,
- ③ mettre la vis **C**,
- ④ positionner le cache vis.



Lorsque l'issue est fermée, le porte-aimant doit être positionné en face du contact d'ouverture intégré (flèches de repérage sur le socle).

Si nécessaire, choisir une cale de surépaisseur fournies avec le détecteur.

• Fixation et fermeture du porte-aimant



Grappe de cales de surépaisseur

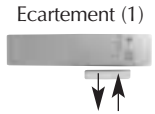
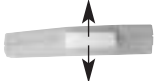
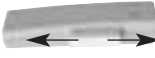
Si nécessaire, positionner une cale de surépaisseur sous le détecteur multicontact (en bois, plastique...).



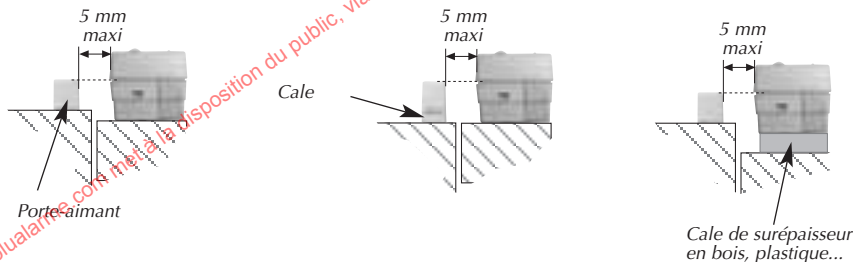
Dans le cas d'une fixation sur support métallique, insérer une cale de bois ou de plastique de 20 mm d'épaisseur entre le socle et le bâti métallique.

Fixation

Récapitulatif des distances d'ouverture et de fermeture entre l'émetteur universel et l'aimant à partir desquelles le contact intégré analyse le changement d'état de l'issue.

Mouvement	Etat du contact	Distance d'ouverture et fermeture du contact incorporé			
		Support bois		Support fer doux	
Ecartement (1) 	ouverture	15 mm		13 mm	
	fermeture	7 mm		11 mm	
Glissement vertical (1) 	ouverture	35 mm		22 mm	
	fermeture	28 mm		20 mm	
Glissement horizontal (1) 	-	de droite à gauche ←	de gauche à droite →	de droite à gauche ←	de gauche à droite →
	ouverture	9 mm	16 mm	10 mm	14 mm
	fermeture	7 mm	14 mm	7 mm	12 mm

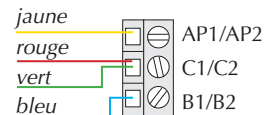
(1) : La distance entre le contact incorporé et l'aimant quand l'issue est fermée doit être de 5 mm max.



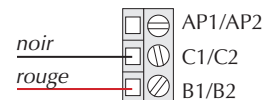
Fixation et raccordement de(s) contact(s) déporté(s)

- Contact d'ouverture en saillie ou encastré à fil
- Boucle NF autoprotégée à la coupure de boucle :

- fils jaune et rouge : boucle d'autoprotection,
- fils vert et bleu : boucle de détection.



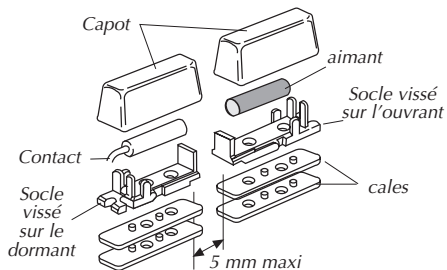
- Boucle NF non autoprotégée à la coupure de boucle :



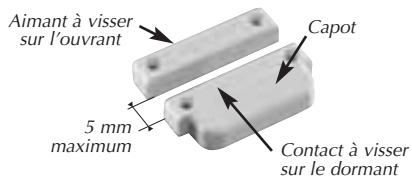
- Pose en saillie (NF) : contact et aimant à visser et à aligner (utiliser les cales si nécessaires).
- Pose encastrée :
 - percer dans le dormant et dans l'ouvrant un trou de 8 mm de diamètre, 30 mm de profondeur.
 - vérifier que le contact et l'aimant soient face à face,
 - percer dans le dormant un trou pour le passage du fil de liaison.

Fixation

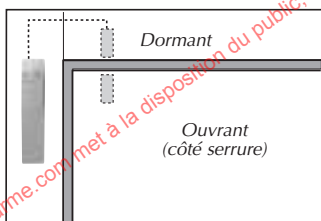
Contact en saillie



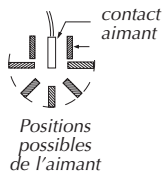
Contact en saillie à vis



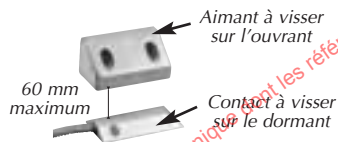
Contact encastré



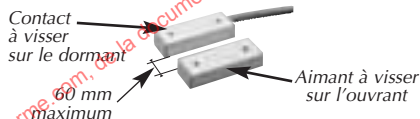
Position de l'aimant



Contact d'ouverture de sol



Contact d'ouverture grand espacement



• Capteur pour volet roulant

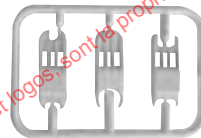
rouge		AP2
gris		C2
vert		B2



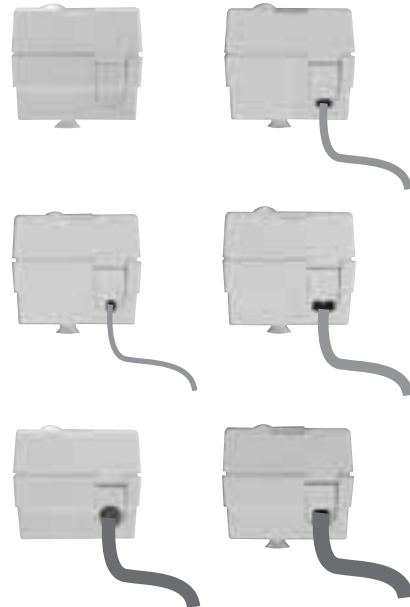
Le raccordement d'un volet roulant ne permet pas l'autoprotection de la boucle.

Avant de refermer le capot du détecteur, choisir un passe-câble adapté à la section du câble (cf. vues ci-dessous).

Grappe fournie



6 possibilités de montage de passe-câble



www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique, des références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

Test de fonctionnement

Avant de tester l'émetteur universel

- Connecter le bloc Lithium.
- Clipser le boîtier du détecteur sur son socle.

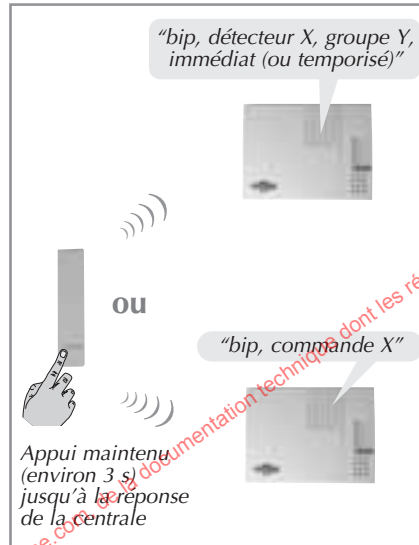
Tester l'alimentation

Un appui court sur le bouton test permet de vérifier si l'alimentation est correcte. Le voyant s'éclaire en rouge.

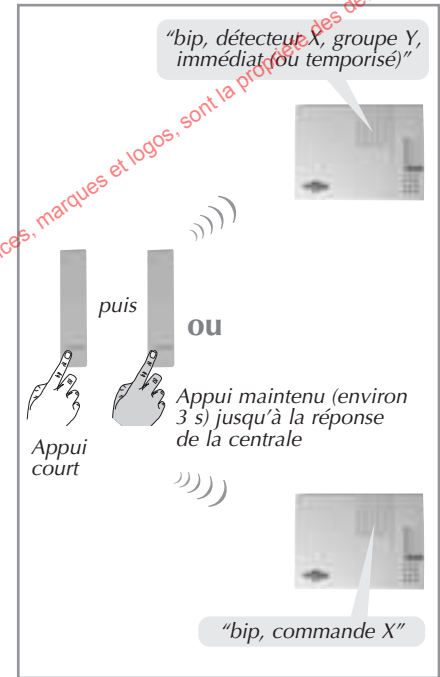
Tester les liaisons radio

- A noter qu'un appui long (environ 3 s) provoque l'émission d'un message de "test" pour la boucle n° 1.
 - A noter qu'un appui court suivi d'un appui long (environ 3 s) provoque l'émission d'un message de "test" pour la boucle n° 2.
- (Pour plus d'information, veuillez vous reporter au chapitre : Vérification des liaisons radio décrit dans la notice fournie avec la centrale d'alarme.)

• Test de la boucle n° 1



• Test de la boucle n° 2



• Pour un détecteur technique :

"bip, détecteur technique X"



• Pour un détecteur incendie :

"bip, détecteur incendie X"



Test de fonctionnement

Tester la boucle n° 1 (ex. 1 : détecteur technique, type sonde inondation)

Chaque activation de la boucle est signalée par l'éclairage du voyant en rouge.

Pour vérifier la détection de la sonde inondation :

- ① effectuer un appui court sur le bouton test,
- ② activer la sonde inondation (activation du contact NO). Le voyant test s'éclaire en rouge.
- ③ désactiver la sonde inondation (contact NO au repos). Le voyant test s'éteint.

Tester la boucle n° 2 (ex. 2 : commande Marche/Arrêt)

Chaque activation de la boucle est signalée par l'éclairage du voyant en vert.

Pour vérifier la commande automatique marche/arrêt :

- ① effectuer un appui court sur le bouton test,
- ② activer la commande marche / arrêt (activation du contact NF). Le voyant test s'éclaire en vert,
- ③ désactiver la commande marche / arrêt (contact NF au repos). Le voyant test s'éteint.

Tableau récapitulatif : fonctionnement quelque soit la boucle.

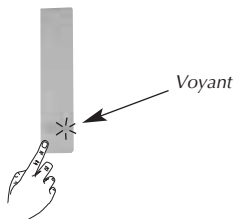
Type de contact	Etat de la boucle	Etat du voyant
contact(s) déporté(s) NF OU contact intégré	ouverte	rouge (si boucle n° 1) vert (si boucle n° 2)
	fermée	éteint
contact(s) déporté(s) NO	ouverte	éteint
	fermée	rouge (si boucle n° 1) vert (si boucle n° 2)

Maintenance

Au niveau de l'émetteur universel

Pour vérifier si l'alimentation de l'émetteur universel est défectueuse, appuyer sur son bouton test.

Si le voyant test ne s'éclaire plus, le bloc lithium est à remplacer.



Les paramètres de l'émetteur universel sont sauvegardés lors du changement de l'alimentation.

Au niveau de la centrale

La prise en compte par la centrale de l'**anomalie tension, anomalie autoprotection et anomalie radio** de l'émetteur universel se fait aussi bien sur la **boucle n° 1** que sur la **boucle n° 2**.

• Anomalie tension :

Après une commande système, la centrale signale vocalement :

"Bip, anomalie tension détecteur X, bip, anomalie tension commande X"



• Anomalie autoprotection :

Après une commande système, la centrale signale vocalement :

"Bip, anomalie autoprotection détecteur X, bip, anomalie autoprotection commande X"



• Anomalie radio :

Après une commande système, la centrale signale vocalement :

"Bip, anomalie radio détecteur X, bip, anomalie radio commande X"



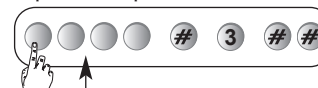
Changement de l'alimentation

Pour changer l'alimentation :

- configurer la centrale en mode installation,
- composer :

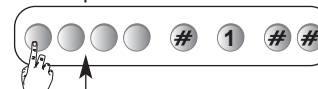


- puis, composer :



code installateur

- Ouvrir le boîtier de l'émetteur universel (cf. § Ouverture).
- Appuyer sur la languette de déverrouillage du bloc lithium.
- Remplacer le bloc lithium usagé.
- Repasser la centrale en mode utilisation.
- Composer :




code installateur

Déposer les piles usagées dans les lieux prévus pour le recyclage.



Caractéristiques

Spécifications techniques	Emetteur universel  221-21X
Contact magnétique intégré	1 contact du type ILS (Interrupteur à Lame Souple)
Bornier de raccordement pour contact déporté	<ul style="list-style-type: none"> • bornier n° 1 • bornier n° 2
Nombre maximum de contacts déportés par bornier	5
Longueur maximale de la boucle de raccordement	10 m
Usage	intérieur
Alimentation	bloc lithium DAITEM 3,6 V
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ans (si les 2 boucles sont utilisées) • 5 ans (si 1 seule boucle est utilisée)
Liaisons radio	TwinBand® 400 / 800 MHz
Bouton poussoir de test	1 (accessible en face avant)
1 voyant bicolore (rouge ou vert)	<ul style="list-style-type: none"> • rouge : boucle n° 1 • vert : boucle n° 2
Température de fonctionnement	- 5°C à + 55°C
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none"> • ouverture du boîtier • arrachement du boîtier • coupure de boucle (si raccordement de contact déporté autoprotégé)
Indices de protection mécanique	IP 30 / IK 04
Dimensions L x l x H	165 x 35 x 35
Poids	120 g



Recommandations

Tout accès aux composants internes peut endommager le produit par décharges d'électricité électrostatique.

Lors d'une intervention sur le produit prendre les précautions suivantes :

- éviter tout contact, direct ou par l'intermédiaire d'un outil métallique, avec les composants électroniques ou les parties métalliques des borniers de connexion,
- utiliser des outils non magnétiques,
- avant d'accéder aux composants internes, toucher une surface métallique non peinte telle qu'une canalisation d'eau ou un matériel électrique relié à la terre,
- limiter au maximum les déplacements entre deux accès aux composants internes. Sinon répéter l'opération ci-dessus avant chaque nouvelle intervention sur le produit.

www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

Declaration of conformity to the R&TTE directives 99/5/EC

Manufacturer: ATRAL S.A., rue du Pré de l'Orme, F-38926 Crolles Cedex, France

Atral radio equipments are in conformity with the following european directives:

- R and TTE Directive 99/5/EC,
- Electromagnetic Compatibility Directive 89/336/EEC,
- Low Voltage Directive 73/23/EEC,

and the harmonised European Standards notified under these directives:

- EN 300 220-3 (Spectrum Respect),
- EN 301 489-1 (EMC Conformity),
- EN 55022 and EN 55024,
- EN 60950 (Electrical Security).

These products can be used in all the EU and EEA countries and Switzerland.

Crolles, January the 14th 2003